12° 70
FRC 5645
Case FRC 15552

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR CABANIS,

En offrant au Conſeil la nouvelle édition du Dictionnaire de la ci-devant Académie Françaiſe.

Séance du 18 brumaire an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Je viens vous offrir, au nom du citoyen Smits, imprimeur, deux exemplaires, l'un *in-folio*, & l'autre *in quarto*, d'une dernière édition du Dictionnaire de la ci-devant Aca-

THE NEWBERRY LIBRARY

démie françaiſe. Cet ouvrage doit être regardé comme le teſtament d'une ſociété littéraire qui fut célèbre en Europe ; & à ce titre ſeul, il mérite ſans doute de l'intérêt.

L'Académie françaiſe en a mérité long-temps elle-même. Quoique le miniſtre deſpotique à qui elle dût ſon exiſtence, paroiſſe avoir eu pour but d'enchaîner l'opinion en s'emparant de ſes organes, les gens de lettres, & que malheureuſement ſes vues aient trop bien réuſſi pendant plus d'un demi-ſiècle ; quoique même l'organiſation intérieure de cette Académie fût, à pluſieurs égards, plus propre à retarder qu'à favoriſer les progrès de la raiſon, il y auroit cependant de l'injuſtice à ne pas reconnoître qu'elle a rendu des ſervices réels, & qu'elle a été, pendant preſque tout le demi-ſiècle ſuivant, l'aſyle de la philoſophie & le foyer des premiers rayons qui préſageoient notre liberté.

Vous ſavez, citoyens collègues, que depuis quelque temps, tout ce qui concerne l'organiſation du langage, fixe ſingulièrement l'attention des penſeurs. On ne voit plus ſeulement dans cette admirable création de l'intelligence, un moyen de communication & d'échange des idées : on y voit un inſtrument qui ſert à les produire, & dont le perfectionnement peut contribuer d'une manière directe à celui de l'eſprit humain lui même. Ainſi maintenant l'on ceſſe de s'étonner que les chefs-d'œuvre du ſtyle aient précédé par-tout les plus belles découvertes de la méditation, & que la langue de chaque peuple ſoit, en quelque ſorte, le tableau de ſa philoſophie, de ſes ſciences & de ſes arts.

Ce fut par les immortelles productions du génie littéraire des Français, que commencèrent les conquêtes de leur langue dans toute l'Europe. La préciſion & la clarté qui la caractériſent, après avoir créé parmi nous des méthodes d'examen plus parfaites qu'elles n'ont jamais exiſté nulle part, après avoir fait naître une philoſophie preſque entièrement nouvelle, ont rapidement propagé ſes maximes chez toutes les nations civiliſées ; & cette ſeconde conquête, non moins brillante que la première, aura des effets beau-

coup plus étendus & plus heureux : car maintenant la liberté, fille de la philoſophie, pénètre par-tout à ſa ſuite ; ſes principes, plus puiſſans que la gloire même de nos armes, triomphent de tous les obſtacles ; & c'eſt encore la langue françaiſe dont l'exactitude & la lumière victorieuſe leur prêtent une force qui renverſe, dans l'eſprit des peuples réveillés, tous les ſophiſmes des charlatans & des oppreſſeurs.

Le paſſage de la monarchie à la république a fait ſubir à la langue elle même une intéreſſante révolution. Sous la tyrannie démagogique, elle eſt, pendant quelque temps, je l'avoue, devenue la proie du même brigandage que la ſociété civile & la ſainte liberté ; & l'on a pu craindre qu'en dénaturant la ſignification des mots, en faiſant paſſer dans le langage toutes les habitudes d'un fanatiſme ignorant & farouche, cette époque déſaſtreuſe n'enſevelît pour des ſiècles, la raiſon humaine avec ſes plus belles productions. Cependant, on ne peut le nier, au milieu même de ces ſecouſſes révolutionnaires, la langue a pris une certaine énergie, une hardieſſe, une indépendance qu'elle n'avoit pas auparavant ; & ſous notre régime conſtitutionnel qui régulariſe enfin des mouvemens trop long-temps déſordonnés, ſi les mœurs doivent acquérir à la longue plus de ſimplicité, plus de force, plus de grandeur véritable, les idées & le langage ne reſſentiront pas moins utilement à leur tour, l'influence du génie républicain.

Il étoit important de marquer ce paſſage de l'état ancien de la langue, à ſon état nouveau : pour cela nous avions beſoin, ſi l'on peut s'exprimer de la ſorte, d'avoir ſon inventaire exact, dreſſé dans les derniers temps de la monarchie. Cet objet eſt parfaitement rempli par l'ouvrage que je viens préſenter au Conſeil. C'eſt ainſi qu'en avoit jugé le comité d'inſtruction publique de la Convention nationale : & ce fut par un décret qu'il en fit confier l'impreſſion au citoyen Smits, qui, pour l'exécuter avec plus de ſoin, a réclamé les conſeils & les ſecours de pluſieurs hommes de lettres diſtingués.

Son hommage, citoyens repréſentans, mérite donc, à plus d'un titre, d'être accueilli de vous.

J'en demande la mention au procès-verbal, & l'envoi des livres à la bibliothèque.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Brumaire an 7.